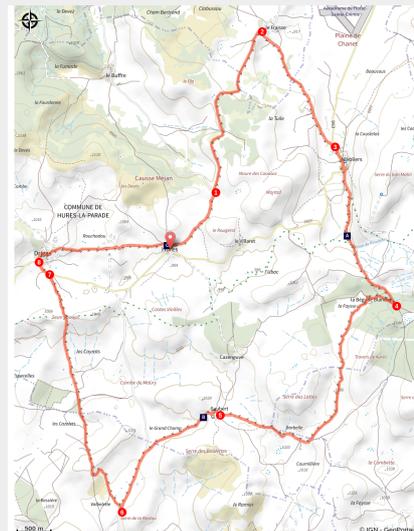


Hures - VTT n°6

Causse Gorges - Hures-la-Parade



Paysage du Causse (nathalie.thomas)



Entre causse nu et causse boisé, vous sillonnez le plateau du causse Méjean, territoire atypique. Une belle découverte !

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h

Longueur : 23.2 km

Dénivelé positif : 491 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Architecture et village,
Faune et flore

Itinéraire

Départ : Hures

Arrivée : Hures

Balisage : 🏠 VTT

Communes : 1. Hures-la-Parade

2. Mas-Saint-Chély

3. Gatuzières

4. Meyrueis

Profil altimétrique



Altitude min 928 m Altitude max 1073 m

Depuis le parking, prendre la route à gauche en direction du Buffre.

1) Quitter la route et prendre la piste à droite, franchir plusieurs portillons en direction du Fraïsse.

2) Juste avant la ferme du Fraïsse, tourner à droite (GR®60), continuer tout droit sur la piste et rejoindre la D63.

3) La prendre à droite jusqu'à Niveliers. Monter dans le village à gauche puis le traverser à droite. Au bout du village, continuer tout droit sur la piste montante. 200 m plus loin, tourner à droite sur un sentier qui longe l'enclos les chevaux de Przewalski. Franchir les 2 passages canadiens et continuer sur la piste.

4) Attention ! Avant la montée, tourner à droite en direction de la Bégude Blanche. À la dernière maison tourner à gauche et emprunter la piste, passer un portail, longer des champs, passer près d'une lavogne et traverser le hameau de Saubert (Attention, ralentir!)

5) À la sortie du hameau, continuer sur la route. Rejoindre la route communale et l'emprunter à gauche.

6) Juste avant le carrefour, prendre la piste à droite. Passer un portillon, franchir plusieurs clôtures (penser à bien les refermer en raison de la présence de troupeaux). La piste monte au Serre de Gaoujac et redescend jusqu'à la D 63.

7) La prendre à gauche jusqu'à l'entrée de Drigas.

8) Monter dans le village et prendre la première à droite (GRP) en direction de la carrière. La traverser, et continuer tout droit et descendre sur Hures.

Sur votre chemin...



 Les chevaux de Przewalski (A)

 Moulin de Saubert (B)

 L'église de Hures (C)

Toutes les infos pratiques



En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour



Recommandations

Le VTT hors piste est interdit. Le port du casque est vivement recommandé. Ne pas oublier son kit de réparation et un petit outillage. Bien refermer les clôtures et les portillons. **Ralentir dans les fermes et les hameaux.** N'oubliez pas de prendre de l'eau. Attention aux troupeaux et aux chiens de protection, descendez du vélo si nécessaire, ne foncez pas !

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Meyrueis ou Sainte-Enimie, prendre la D 986. Au carrefour de l'avenue Armand, prendre la D 63 en direction de Florac sur 6,5 km. Dans le village de Hures, stationner sur le parking à proximité de l'église

Parking conseillé

Parking au milieu du village

Lieux de renseignement

Maison du tourisme et du Parc national, Florac

Place de l'ancienne gare, N106, 48400 Florac-trois-rivières

info@cevennes-parcnational.fr

Tel : 04 66 45 01 14

<https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com>



Office de tourisme Cévennes Gorges du Tarn, Sainte-Enimie

village, 48210 Sainte-Enimie

contact@cevennes-gorges-du-tarn.com

Tel : 04 66 45 01 14

<https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com/>



Source



CC Gorges Causses Cévennes

<https://www.gorgescaussescevennes.fr/>



Parc national des Cévennes

<http://www.cevennes-parcnational.fr/>

Sur votre chemin...



🐾 Les chevaux de Przewalski (A)

Derniers chevaux sauvages au monde, originaires d'Asie Centrale, les chevaux de Przewalski avaient disparu à l'état sauvage depuis 40 ans. Au Villaret, un troupeau conservatoire de chevaux de cette race a été développé en vue d'en réintroduire en Mongolie. Deux transports de quatre familles et un groupe d'étalons ont été organisés en 2004 et 2005 vers la Mongolie, à Khomyn Tal, où ils ont été relâchés sur un territoire de 14 000 hectares.

Crédit photo : nathalie.thomas



Moulin de Saubert (B)

En sortant du hameau de Saubert, vous apercevez les ruines d'un moulin à vent. C'est probablement au XVIIIe siècle que plusieurs moulins à vent ont été construits sur le Méjean. Ils permettaient de transformer les céréales cultivées sur le causse, et ainsi de gagner de l'autonomie par rapport aux vallées. Aujourd'hui subsistent les vestiges de quatre moulins dont un a été entièrement restauré en 2018 : le moulin de la Borie. Localement, une filière farine s'est mise en place avec les agriculteurs et des boulangers l'utilisent pour fabriquer la Méjeannette. Vous pouvez visiter ce moulin de Pâques à Toussaint.

Crédit photo : nathalie.thomas



🏰 L'église de Hures (C)

L'église a été fondée au XIe siècle par les Bénédictins de Sainte-Enimie, afin d'étendre leurs terres cultivables. Elle fut bâtie en quatre étapes :

- Le chœur au début et ensuite la nef à la fin du XIIIe siècle,
- la chapelle droite au XIVe siècle,
- la nef de gauche au XVIIIe siècle.

Chaque agrandissement de la taille de l'édifice correspondait à un accroissement de la population caussenarde. Le chœur est composé d'une coupole sur bandeaux croisés. On peut admirer une très belle fenêtre dans la nef. Enfin à droite du portail se trouve un enfeu, c'est-à-dire une niche funéraire, appartenant, probablement à un notable local, dans laquelle étaient déposés certains ossements prélevés sur le corps enseveli.

Crédit photo : nathalie.thomas
